

LISTE

8

# Les 17 travaux d'Engis Solidaire...



*Ceci n'est pas une fiction !*

17 candidats

17 raisons + 1 de voter  
pour **Engis Solidaire**





L'ensemble des projets qui vont vous être présentés seront réalisés dans un cadre budgétaire strict dans le respect des balises régionales et sans impact sur la fiscalité communale

### **Nous nous engageons :**

**1**

À consacrer 50 % du budget d'investissement à la rénovation et l'entretien de voiries et de trottoirs sur 6 ans ce qui représente 10 km de voiries

Le réseau de routes communales représente 75 km auquel il faut ajouter les routes régionales (36 tournants, Chaussée de Liège (dont le chantier de rénovation sera réalisé en 2025), rues Wauters/Vinâve...).

Nous devons, en toute honnêteté, reconnaître que trop peu de travaux ont été entrepris ces dernières années pour maintenir et rénover notre réseau routier.

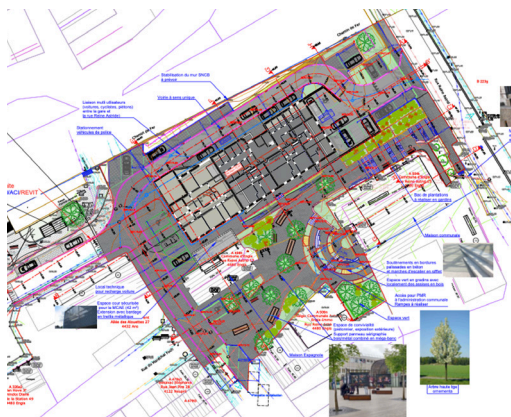
Il est important et nécessaire d'intensifier fortement et rapidement nos interventions. Il s'agira (en plus des différents chantiers qui sont déjà programmés (Sainte-Barbe (Clermont), voiries aux Fagnes, N644 Chaussée de Liège/ Chaussée Terwagne...).

- **Exemples de voiries avec interventions légères :** Rue des Fagnes bas, Fagnet, Rue Reine Astrid (Liaison Saint-Georges), Finalisation Fagnes
- **Exemples de voiries avec interventions lourdes :** Liaison Magnery – La Croix, Finalisation Aux Granges, Aux Fontaines – parties, Rue Hautes Vignes, Rue Reine Astrid (parties béton)
- **Exemples de trottoirs :** Rue Nouvelle Route, cité des Fagnes, Cité Vandeweghe

### **À mettre en place un Plan de mobilité et de sécurité routière**

adapté par quartier (radars, effets de portes, brise-vitesses, pistes cyclables...) et à proposer des solutions de stationnement pour riverains dans les quartiers en tension dans les limites du faisable. Des accords ont été trouvés avec des partenaires privés tant au niveau du quartier Wauters/industrie que du quartier Albert 1<sup>er</sup> pour apporter des solutions durables.

**2**



### 3 À désenclaver le quartier de la gare par la création d'une nouvelle route vers la rue Reine Astrid

Il s'agit de créer une nouvelle voirie permettant de désenclaver le quartier de la gare pour rejoindre la rue Reine Astrid sans passer par le centre d'Engis et de créer un nouvel espace public entre le bâtiment de l'Administration communale, la crèche et la gare. Ce projet a été initié il y a plus de 10 ans et voit enfin son aboutissement. Tous les feux sont au vert pour permettre une rénovation harmonieuse et cohérente de cet espace partagé public/privé.

### 4 À créer un nouvel accès au zoning d'Hermalle via la N90 via un rond-point

Le projet consiste à créer un nouvel accès au zoning d'Hermalle par la rue des Tuiliers afin d'envoyer le trafic lourd en direct dans le zoning au départ de la N90 sans passer par la rue du Pont. Cette aménagement consistera en un rond-point permettant de redistribuer le trafic. Les négociations entamées il y a plusieurs années ont permis de programmer pour 2025 l'étude technique de faisabilité et pour 2026 sa réalisation.

### 5 À renforcer l'Action sociale, le lien social et le logement

Il s'agira de renforcer l'action sociale et le lien social au profit de toutes et tous via différents outils, relancer le taxi social (processus déjà initié et en passe d'être finalisé pour juin 2025) et intensifier l'accès au logement et la vie dans un logement de qualité.

- Développement du réseau des Maisons de quartier en déployant des activités aux Fagnes et à Clermont ;
- Extension des missions de l'Espace public numérique (aujourd'hui à la gare) en cartogra-

phiant au mieux et en structurant l'ensemble des initiatives existantes ;

- Décentraliser ponctuellement certains accueil pour des démarches administratives (Fagnes, Clermont et Hermalle) ;
- Intégrer la gestion de tous les lieux communautaires (planning, accueil, actions concertées..);
- Engagement d'un éducateur afin d'accompagner les publics accueillis dans les logements ;
- Renforcement du service de guidance pour l'obtention de primes à la rénovation ;
- Accompagnement des propriétaires dans les démarches de collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale du pays de Huy ;
- Poursuite de la politique de rénovation de chancres et extension du parc immobilier avec des logements de qualité.

-

6

**À créer** un service de cantonniers par quartier afin d'améliorer l'entretien des **espaces publics** et des **cimetières**

- **Pour l'espace public** : Affectation des moyens humains nécessaires à la création du service (personnel en place, nouveaux engagements, Articles 60 CPAS,

contrats jeunes...), structuration d'un service complet de cantonniers avec affectation par quartier pour un entretien régulier des espaces en complément des missions rencontrées à ce jour.

- **Pour les cimetières** : Réaliser un cadastre de l'entretien (régulier) des cimetières en lien avec la nouvelle législation « décret cimetières » et possibilité avec l'Agence Locale pour l'Emploi (double objectif) d'employer des « saisonniers » de mi-mars à mi-novembre.



**À mettre en place** un **Plan Canopée** avec la plantation de 100 arbres par an dans les quartiers et mettre en place des zones tampon et de biodiversité entre les entreprises et les riverains (arrière de la rue Chaumont, rue Wauters..)

7

Des négociations positives avec la SPI et le Département Nature & Forêts du SPW sont en cours pour permettre de conserver des poumons verts dans différents quartiers. Les premiers à en profiter seront l'ancien terrain de football appartenant à Prayon pour lequel l'accord est déjà en place et l'arrière de la rue Chaumont par la création d'un talus arboré à l'arrière des jardins.



8

**À renforcer** le réseau de **camé-  
ra de surveillance** ; notamment pour lutter contre les incivilités

Aux 5 espaces déjà sous surveillance, des caméras supplémentaires seront ajoutées chaque année afin de couvrir au mieux les endroits sensibles de notre territoire et ainsi apporter de la tranquillité et de la sérénité à nos habitants.

**À mettre en place** une cellule citoyenne de **l'Environnement** qui remettra un avis sur les projets d'implantations industrielles

À Engis, 310 hectares sont affectés en zone industrielle et plus de 40 hectares sont encore à occuper. Il s'agit de permettre à une Commission représentative de citoyens de donner un avis complémentaire à celui rendu par la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) dans le cadre des enquêtes publiques liées aux demandes de permis.

—

**À SUPPRIMER** la taxe « égout » et **À NE PAS AUGMENTER** l'IPP et le **précompte immobilier**

Cette taxe concerne l'entretien des égouts (curage, réparations) et de l'ensemble des canalisations et fossés de récolte des eaux claires et grises desservant les habitations. Cette taxe est comprise depuis de nombreuses années car l'ensemble du territoire communal n'est pas raccordé formellement à un égout public.

La perte de cette recette (+/- 110 000 €) sera compensée par l'instauration d'une taxe sur les pylônes éoliens (17 482,50 par py-

9

10

lône à l'index 2024) soit 87 412,5 € et par l'augmentation du montant des Sanctions Administratives Communales (SAC) pour les incivilités (dépôts clandestins...) en visant une augmentation de +/- 15 000 €.

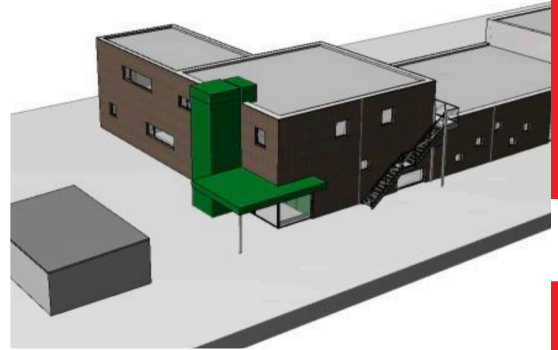


11

**À créer** en partenariat avec les professionnels de **la santé** d'Engis un nouveau centre médical dans le quartier de la gare.

Le projet sera développé dans le cadre de l'opération de revitalisation urbaine (voir projet n° 3) dans un nouvel immeuble qui est déjà commandé. L'offre sera complémentaire à celle disponible actuellement. L'objectif est de proposer une offre globale tant au niveau médical que paramédical pour les engissois.

**À créer** 14 places de **crèches** supplémentaires dans la crèche Petitbonum



**À assainir** le **site de l'Alliance aux Fagnes**, créer un espace paysager et du logement public

Le projet intégrera un espace paysager et de délasserment ainsi que du logement de qualité dont 5 logements publics. Ce type de projet s'inscrit totalement dans la réforme du logement et du durcissement des normes PEB qui seront d'application.

—

**À implanter** 2 **infrastructures sportives** de quartier

Il s'agira de compléter l'offre actuelle (Albert 1<sup>er</sup>/Vinâve, Terrain d'aventure d'Hermalle, plaine de

12

13

14

Fagnes, Vandeweghe et Espace Wauters). Les possibilités d'implantation des aires sportives sont le terrain d'aventure (à la place du terrain de basket), la plaine des Fagnes, un terrain communal Aux Houx (à côté de l'école), et l'Espace Wauters. Le choix sera réalisé par la population via une consultation.

15

À créer un **dog park** et une Commission consultative du **bien-être animal**



Le proposition est, d'une part, de créer un Dog Park au sein duquel les propriétaires de chien pourront libérer leur compagnon dans un espace clos et sécurisé. Il sera agrémenté de jeux adaptés, d'un accès à l'eau et d'un dispositif de recueil des déjections. Il pourrait être implanté aux Fagnes, à l'Espace Wauters ou au Terrain

d'aventure d'Hermalle (ou autre proposition à déterminer avec la Commission consultative.)

D'autre part, il s'agira de mettre en place une Commission consultative rassemblant des citoyens volontaires venant en soutien et en conseil à une cellule communale du bien-être animal. Cette cellule a été créé en 2023 au niveau communal et a déjà réalisé plusieurs interventions sur le territoire.

À intégrer **l'école Wauters** à **l'école des Kessales** agrandie

16

L'école Wauters nécessite des travaux considérables (bâtiment le plus énergivore des bâtiments communaux actuels) et l'intégration pédagogique entre les classes de maternelle et de primaire est complexe. Par ailleurs, les services de support doivent être dédoublés (garderie, repas, transport...). Le projet consiste donc à étendre l'actuelle École des Kessales vers l'arrière, de réaménager l'espace-rue devant l'école afin de faciliter et de sécuriser le dépose-minute et d'aménager l'ancien hall des travaux en parking et dépose minute.

**17**

**À créer** 2 postes d'accueil de la **Police** à Engis et à Hermalle et renforcer l'accueil de la population

En coordination avec la Zone de Police Meuse-Hesbaye, créer deux points d'accueil de la Police à Hermalle et à Engis gérés indépendamment du service des agents de quartier. Un accord a été trouvé au sein du collège de police pour avancer sur cette proposition qui permettra aux agents de quartier d'être plus disponibles sur le terrain et de répondre plus rapidement aux attentes de nos administrés.

Par ailleurs, afin de renforcer l'accueil dans certains services communaux dont notamment « Population », « Etat civil » et « Cadre de vie », nous passerons de 2 jours d'ouverture par semaine sans rendez-vous à 3 jours.

(commune et CPAS). Cette gestion exige du sérieux, de l'expérience, un réseau de contacts avec les administrations, ainsi qu'une connaissance approfondie des législations et des mécanismes administratifs.

Nous ne pouvons plus gérer notre commune comme il y a 40 ans, simplement à travers des relations amicales et des échanges sur les réseaux sociaux. **Les enjeux des années à venir auront un impact considérable sur la vie de chacun d'entre nous.** Il est essentiel de les aborder avec une vision proactive et globale : le coût des pensions des services publics, le financement de la Police, le soutien aux zones de secours, ainsi que les plans fédéraux pour les chômeurs, sont autant de défis à relever pour garantir un service public de qualité.

L'équipe d'Engis Solidaire possède cette expérience et sera, dès l'installation du nouveau Conseil communal, **en mesure de gérer ces problématiques de manière efficace** pour le bien de notre commune.

**18**

### **Le point Bonus...**

Qui est en fait la conclusion de ce qui est proposé... **À méditer !**

Gérer une commune, c'est un défi à la fois difficile et complexe. C'est une véritable entreprise qui a la responsabilité de 6 200 habitants et de plus de 160 employés et ouvriers, avec un budget cumulé de près de 20 millions d'euros